



UNSA



Mon info **prof de lycée pro**

Elise DINNAT responsable VOIE PRO
974@se-unsa.org
Tel : 06.92.63.36.91

N° 2 FEVRIER 2024 - Tous nos flashs sont
visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)

Bas les masques

Les annonces du gouvernement n'ont pas suffi à calmer la colère enseignante. Le 1^{er} février, sur l'ensemble des territoires, 20,6 % des enseignants ont fait grève. Nous étions présents à Saint-Pierre sous la pluie et à Saint-Denis sous le soleil ! L'occasion pour le Se-Unsa de mettre en avant sa vision de l'école publique.

[Je lis et je regarde les interventions du Se-Unsa](#)

La DHG

On aurait dû en parler mercredi 31 janvier lors du CSA (comité social d'administration) mais faute de quorum, il est repoussé au 9 février. Je joins à ce flash les nouvelles propositions. Racontez-nous comment cela va se mettre en place dans vos établissements !! Vous avez reçu par courrier postal un flyer qui explique les grands changements. Toujours pas de texte pour l'organisation de l'année de Terminale. Ecrivez-nous au 974@se-unsa.org si vous souhaitez que nous intervenions dans vos établissements pour plus d'explications.

Le 3 février les textes sont parus sur le volume complémentaire (celui qui permet les dédoublements). Voici pour vous.

POINT DE VIGILANCE : certains chefs d'établissement utilisent le terme « stage » pour parler du parcours de Terminale BAC PRO concernant l'insertion professionnelle. Si vous lisez la grille horaire, à la fin du tableau, il s'agit bien de 6 semaines supplémentaires de PFMP, donc gratifiées, et qui demandent un suivi pédagogique des enseignants.

[Je lis le nouveau décret](#)

Les formations

Toutes ces annonces nous déstabilisent et nous stressent !! Venez respirer lors du stage SOPHROLOGIE organisé au bocage, (salle Lo Rwa Kaf) à STE Suzanne, le 22 mars. N'oubliez pas, il faut déposer l'autorisation AVANT le 22 février !

[Je m'inscris ici](#)

Le congé de formation

La circulaire est parue. La procédure est dématérialisée du 5 au 26 février 2024. Le Se-Unsa interpelle depuis longtemps déjà, les services du rectorat, sur la difficulté pour obtenir ce congé. Les délais sont bien trop longs. ATTENTION : pendant son congé, l'agent est rémunéré 80 % de son salaire METROPOLE.

[Je m'informe](#)

Le PACTE – content ? Pas content ?

On en avait parlé en début d'année : Le SE-UNSA souhaite faire un bilan objectif du dispositif. Du coup, 2 opérations sont prévues

- Une nationale : enquête à remplir [ici](#)
- Une locale : stage bilan – Mardi 2 avril, village CORAIL, Le pacte, 6 mois après où en est-on ? [Je m'inscris ici](#)

Vous pouvez déposer 12 demandes de stages par an. N'hésitez pas !

Quoi qu'il fait mon syndicat ?

On a manifesté notre ras-le-bol des réformes sans queue ni tête à ST PIERRE et à ST DENIS. Nous avons failli siéger au CSA le 31 janvier mais faute de quorum, on reviendra le 9 février. Des groupes de travail se sont tenus et on y était : GT AESH, GT agents d'administration. On s'est formé pour mieux accompagner les contractuels, pour mieux vous expliquer les réformes de la voie pro et enfin, on prépare le congrès UNSA EDUCATION !